

# Accompagnement à la scolarité

## 2019/2020

Le mardi de 17h à 19h

### Objectifs pédagogiques :

- Favoriser la réussite scolaire des élèves en leur apportant une aide méthodologique dans leur.s apprentissage.s (compréhension des consignes, organisation structurée de leur travail,...) tout en mettant l'accent sur le développement de l'autonomie.
- Développer leur capacité de raisonnement.
- Développer en eux le sens du bien vivre ensemble à travers l'écoute, le respect et l'entraide.

### Contrat d'engagement pour le jeune :

- Je viens essentiellement afin d'effectuer mon travail scolaire.
- Si je n'ai pas de travail scolaire, je ne suis pas obligé de venir, à condition de prévenir le SPOT 05 56 75 06 32 / 06 84 26 48 24 ou [spot@canejan.fr](mailto:spot@canejan.fr)
- Dès que je n'ai plus de travail, je peux aider les autres.
- Je respecte le calme et la concentration de tous.
- Ce n'est pas un temps de loisirs, quand j'ai terminé je quitte librement le SPOT pour laisser les autres jeunes travailler convenablement.
- Les horaires d'ouverture sont de 17h à 19h, mais j'arrive quand je peux.
- Je dois être adhérent du SPOT pour participer à l'accompagnement à la scolarité.
- Je dois respecter les règles de vie du SPOT.

Signature du jeune	Signature des parents
--------------------	-----------------------